

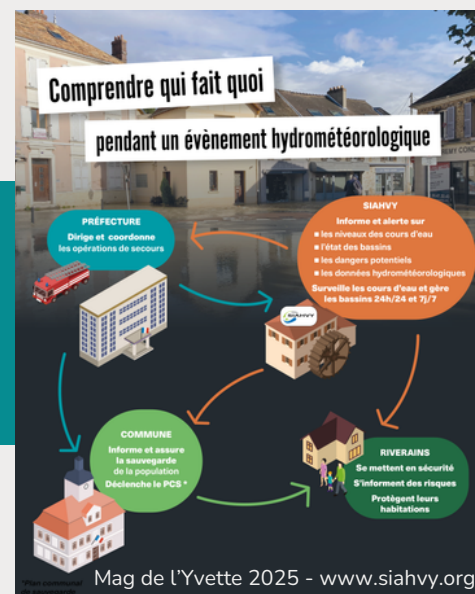
CAP SUR LA RÉSILIENCE

octobre 2025 # 2

Le SIAHVY poursuit sa série de huit articles issus de la conférence scientifique du 27 mai dernier. Cette semaine, focus sur la coordination institutionnelle en matière de prévention des inondations.

De quelle manière les institutions (Etat, syndicats, intercommunalités, communes) travaillent-elles ensemble face au risque inondation ?

Le sujet est à la fois technique et complexe. Il était au cœur des échanges qui se sont déroulés le 27 mai dernier entre le sous-préfet Nicolas Ventre, plusieurs maires de la vallée (Sandrine Gelot, Dominique Bavoil), des experts et des représentants du SIAHVY.



UNE CHAÎNE DE RESPONSABILITÉS IMBRIQUÉES

Première constatation : La gestion des inondations ne repose pas sur un seul acteur, mais sur une chaîne de responsabilités imbriquées, allant de l'État aux communes, en passant par les syndicats exerçant la compétence GEMAPI : « *Chaque institution a un rôle défini, mais il faut une cohérence d'ensemble* », a rappelé le sous-préfet, Nicolas Ventre.

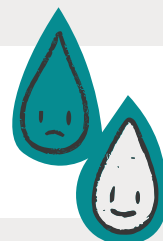
L'État conserve un rôle central de pilotage et de régulation. Il définit les grandes orientations via les plans de prévention des risques (PPR), soutient les collectivités par des financements (fonds Barnier, appels à projets), et assure une coordination opérationnelle en cas de crise via les préfectures.



Les communes sont les acteurs de proximité. Elles sont en première ligne pour informer la population, organiser l'alerte, mettre en place les plans communaux de sauvegarde (PCS), et assurer la continuité des services en période de crise. Mais leur rôle va bien au-delà de la gestion opérationnelle. À travers leur PLU, les communes peuvent adapter l'usage du sol aux risques d'inondation : éviter les constructions en zones inondables, promouvoir un urbanisme plus résilient (désimperméabilisation, zones d'expansion des crues), et assurer la compatibilité avec les PPRI.



Les syndicats de rivière, comme le SIAHVY qui assure la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur la totalité du bassin versant de l'Yvette, interviennent à l'échelle hydrographique pertinente. Leur rôle est d'assurer la cohérence des actions sur un bassin versant : entretien des cours d'eau, restauration des zones d'expansion des crues, travaux de protection, surveillance des ouvrages, information préventive, etc...



Dominique Bavoil, maire de St-Rémy-lès-Chevreuse, a insisté lors du débat de mai dernier : « ***Nous avons besoin d'ingénierie, de vision, mais aussi de relais locaux pour que les messages passent*** ».

M. Bavoil, par ailleurs vice-président du SIAHVY en charge de la GEMAPI, a souligné la difficulté pour les petites communes de répondre seules aux exigences réglementaires, d'autant que les financements restent limités et les procédures parfois complexes.

Pour progresser, il est donc essentiel de simplifier les cadres d'action, de renforcer les coopérations locales et de favoriser les solutions fondées sur la nature, souvent moins coûteuses et plus durables.



ET LES HABITANTS ?

Les habitants sont les acteurs clés de la prévention.

La gestion des inondations ne repose pas uniquement sur les institutions : **les particuliers ont un rôle central à jouer**. En tant qu'habitants et usagers du territoire, ils sont les premiers concernés par le risque, mais aussi des acteurs clés de la prévention.

Cela passe d'abord par **une connaissance du risque** : savoir si l'on habite en zone inondable, comprendre les alertes météo, se former aux bons réflexes en cas de crue.

Les particuliers peuvent également **agir sur leur propre logement** : surélévation des équipements électriques, aménagements pour ralentir l'écoulement de l'eau, souscription à une assurance adaptée. À l'échelle collective, leur mobilisation dans des dispositifs comme les **réserves communales** ou la participation aux **exercices de crise** contribue à renforcer la **résilience du territoire**.

Enfin, il est important de rappeler que toutes les attentes exprimées par les riverains ne sont pas toujours pertinentes : exiger la construction d'une digue ou d'un bassin ne garantit pas une meilleure protection, et peut même aggraver la situation pour des crues d'occurrence forte à extrême. **La prévention repose donc aussi sur une prise de conscience partagée et sur une responsabilité collective.**



Crédit photo : @Longjumeau



La conférence du 27 mai dernier a mis en lumière une exigence partagée par toutes les parties en présence : renforcer la coopération entre acteurs, mutualiser les ressources, et placer la prévention au cœur des stratégies locales. « ***La résilience passe par une gouvernance claire et solidaire*** », a résumé le président du SIAHVY, Michel Barret.

LE SIAHVY : UN ACTEUR DE TERRAIN MOBILISÉ



Informier pour mieux prévenir : les outils du SIAHVY au service du territoire

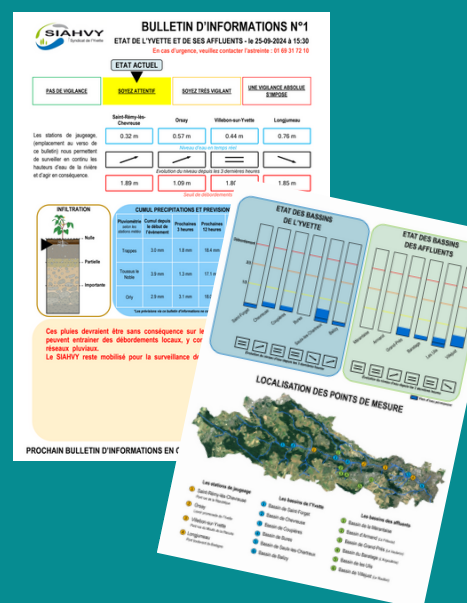
La prévention des inondations repose autant sur la **technique** que sur l'**information**. Dans cette logique, le SIAHVY communique régulièrement avec les communes, les partenaires institutionnels et les habitants du bassin versant de l'Yvette.

Des bulletins de crue à chaque alerte

À chaque épisode de crue, le SIAHVY diffuse un bulletin d'information spécifique, envoyé aux élus, services techniques et partenaires concernés. Il regroupe les éléments importants :

- Une analyse de la situation hydrologique en cours (niveaux d'eau, évolution météo),
- Les zones à surveiller en priorité,
- Des recommandations sur la vigilance à adopter ou les actions préventives éventuelles.

Ces bulletins sont conçus pour renforcer l'anticipation, faciliter la prise de décision locale et maintenir un lien direct entre le syndicat et les acteurs de terrain et les habitants.



Un suivi en ligne des niveaux d'eau

Pour compléter l'émission des bulletins, le site internet du SIAHVY met à disposition du public des données en temps réel sur les niveaux d'eau, issues de plusieurs stations de mesure réparties sur le territoire. Accessible à tous, cet outil permet de **surveiller l'évolution de l'Yvette**, notamment en cas de pluie prolongée.

Pour aller plus loin :
"Comprendre le bulletin crue"
Mag de l'Yvette 2025



et s'inscrire au système d'information et d'alerte du SIAHVY Téléalerte



Grâce à ces outils, le SIAHVY renforce sa mission de coordination territoriale et de sensibilisation. Car la gestion du risque inondation est l'affaire de tous, et elle commence par une bonne circulation de l'information, au bon moment, vers les bonnes personnes.

Prochain article à paraître :
Travailler ensemble la culture du risque